

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANANCY

SEANCE du 23 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois
Le vingt trois du mois de février à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le dix sept février deux mille vingt-trois, s'est réuni Espace Périaz à Anancy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

6 MARS 2023

Déposée en
Préfecture le

3 MARS 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Tony PESSEY, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, André KELLER (suppléant de Patricia MERMOZ)

Avaient donné procuration

Etienne ANDRÉYS à Marion LAFARIE, Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, Frédérique BANGUÉ à Corinne BOULAND, Michel BEAL à Gérard PASTOR, Marie BERTRAND à Aurélie GUEDRON, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Gilles FRANÇOIS à Roland DAVIET, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Charlotte JULIEN à Alexandre MULATIER-GACHET, Aurélien MODURIER à Olivier BARRY, Magali MUGNIER à Odile CERIATI-MAURIS, Xavier OSTERNAUD à Jean-Louis TOÉ, Christian PETIT à Benjamin MARIAS, Agnès PRIEUR-DREVON à Bruno LYONNAZ, Guillaume TATU à Fabienne GREBERT

Etaient excusé(e)s

François ASTORG, David DUBOSSON, Frédérique KHAMMAR, Pierre-Louis MASSEIN, Marie-Luce PERDRIX

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

RESSOURCES HUMAINES - ADAPTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Frédérique LARDET, rapporteur

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la délibération du Grand Annecy n° DEL-2022-329 du 15 décembre 2022, portant adaptation du tableau des emplois ;

Considérant que dans le cadre du suivi des emplois permanents, il s'agit de prendre en compte les modifications liées aux évolutions des services, conformes aux niveaux de qualification requis par l'organigramme ainsi que les modifications liées aux promotions internes ou aux avancements de grade.

Direction Valorisation et gestion des déchets

Cette direction conduit actuellement la mise en place des obligations réglementaires de simplification des gestes de tri au 1^{er} janvier 2023 et le tri systématique des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Ces réformes ont un impact important dans l'organisation de la collecte des déchets de porte à porte.

Quatre chefs d'équipe du service collecte organisent les tournées des 68 agents permanents. Cette équipe est fragilisée depuis plusieurs mois, compte tenu des absences longues pour maladie d'un agent qui devrait faire valoir ses droits à la retraite d'ici 2025.

Aussi, afin de pouvoir assurer la continuité du service, il est proposé de créer un poste permanent de chef d'équipe de collecte, catégorie C, de manière à attirer plus facilement des candidatures et stabiliser l'organisation du service. L'emploi occupé par le chef d'équipe actuel sera supprimé lors de sa radiation des effectifs pour départ en retraite, de manière à maintenir un effectif constant sur cette équipe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

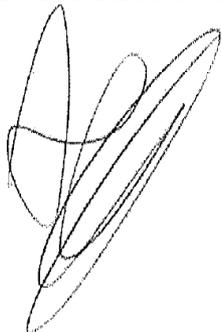
- de créer 1 emploi de chef d'équipe de collecte, de catégorie C ;
- d'adopter la modification du tableau des emplois et les dates d'effet des mouvements liés aux avancements de grade ou de la promotion interne, tels que mentionnés dans le document joint en annexe de la présente délibération ;
- d'imputer la dépense afférente au chapitre 012 du budget général (fonction 820) ;
- de fixer la date d'effet de ces modifications, selon les dates portées au tableau annexé à la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 89

NON-VOTANT(S) : 1 (Alexandra BEAUJARD)

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'S' followed by a long horizontal stroke.

Sébastien LENOIR.